

La certification Sceau d'or et le gestionnaire de projet du maître d'ouvrage

John Blasko, BSc, T.A.I., est gestionnaire de chantier à Ottawa auprès de Construction de Défense Canada et membre du groupe de consultation qui a travaillé à l'élaboration et à la mise en œuvre de la catégorie de gestionnaire de projet (maître d'ouvrage) du programme de certification Sceau d'or.

À l'automne de 2004, les personnes se qualifiant en vertu du critère de cadre d'expérience et du critère de l'examen dans la nouvelle catégorie « *gestionnaire de projet (maître d'ouvrage)* » pourront franchir une étape de plus vers leur certification Sceau d'or de l'Association canadienne de la construction (ACC).

« *Pourquoi créer une catégorie Sceau d'or pour le gestionnaire de projet du maître d'ouvrage?* » Depuis 1993, l'ACC reconnaît les réalisations et l'engagement en matière de formation et d'expérience de ses propres gestionnaires de la construction œuvrant dans les professions de gestionnaire de projet, de surintendant et d'estimateur. Toutefois, ayant constaté l'absence de certification dans un domaine connexe qui joue un rôle tout aussi important dans le processus d'exécution de projet, soit celui de la gestion de projet mais dans la perspective des maîtres d'ouvrage, l'ACC a établi, en 2003, un groupe de consultation composé de représentants des maîtres d'ouvrage des secteurs privé et public pour se pencher sur cette question. Ce groupe de consultation avait pour mandat d'élaborer une nouvelle catégorie qui aurait pour but de **reconnaître l'importance du rôle des gestionnaires de projet des maîtres d'ouvrage et la contribution importante qu'ils apportent à la réussite globale des projets finis. De plus, le Comité Sceau d'or reconnaît que l'interdépendance qui existe entre les représentants de l'entrepreneur et ceux du maître d'ouvrage et la bonne compréhension des rôles de chacun favorisent une gestion de projet plus transparente et unifiée.**

Selon le processus établi, les membres du groupe de consultation ont été appelés à définir, de manière précise, les rôles et responsabilités dont s'acquittent les gestionnaires de projet des maîtres d'ouvrage

dans le cadre du processus d'exécution de projet et à déterminer comment utiliser cette définition pour ensuite élaborer un profil de la catégorie et un plan de cours destiné à la formation et la certification des personnes œuvrant dans cette profession. Leur défi consistait à incorporer une nouvelle catégorie à un programme déjà établi. Au printemps de 2003, le groupe de consultation a fourni une définition du gestionnaire de projet du maître d'ouvrage au Comité national Sceau d'or et, à partir de celle-ci, le profil de la catégorie a pu être établi. Le groupe s'est ensuite réuni avec les instructeurs du Sceau d'or pour élaborer un plan de cours qui servirait de modèle principal pour la certification dans cette nouvelle catégorie. Une fois le plan de cours élaboré et celui-ci approuvé par le Comité national, il a fallu procéder à la préparation d'un examen qui permettrait de vérifier et de confirmer les connaissances acquises par les gestionnaires de projet des maîtres d'ouvrage. On a aussi demandé au groupe de consultation d'élaborer des lignes directrices relatives à la certification, ainsi que les formulaires de demande d'examen, des cadres d'expérience et des apprentis. En juillet 2004, le groupe de consultation a présenté le programme au Comité national Sceau d'or aux fins d'approbation et de mise en œuvre.

« *Comment cette nouvelle catégorie de gestionnaire de projet (maître d'ouvrage) diffère-t-elle de la catégorie existante de gestionnaire de projet (entrepreneur)?* » Pour faire la distinction entre ces deux catégories de gestionnaires de projet, il suffit d'établir à qui le gestionnaire est redevable. Le gestionnaire de projet (entrepreneur) relève du représentant de l'entreprise, tandis que le gestionnaire de projet (maître d'ouvrage) relève du maître d'ouvrage. Cette différence fondamentale de responsabilité devient apparente lorsqu'on tient compte du fait

que le gestionnaire de projet du maître d'ouvrage est affecté à la tâche dès les premières phases de planification et de définition du projet, lesquelles surviennent bien avant que le gestionnaire de projet de l'entrepreneur ne se voit confier la tâche de produire les éléments livrables du projet de construction. Bien que les rôles de ces deux catégories de gestionnaires de projet puissent se chevaucher dans le cadre de l'exécution de projet, il incombe au gestionnaire de projet du maître d'ouvrage d'élaborer le plan de mise en œuvre, d'établir l'envergure du projet et de gérer les aspects tels que les risques associés au projet, l'approvisionnement, le contrat de construction, ainsi que l'achèvement des travaux et la mise en service pour le compte du maître d'ouvrage.

Du point de vue du maître d'ouvrage, l'avantage principal de cette nouvelle catégorie est qu'elle permet de rehausser le profil de leurs représentants et, par le fait même, de favoriser une meilleure compréhension du rôle du gestionnaire de projet (maître d'ouvrage) de la part de leurs pairs qui relèvent des entrepreneurs. Cette nouvelle catégorie permet en outre de reconnaître l'engagement des gestionnaires de projet des maîtres d'ouvrage à l'égard de l'éducation permanente et de l'expérience acquise dans l'industrie de la construction. Du point de vue de l'entrepreneur, l'avantage principal est

suite à la
p. 61

Sceau d'or en ligne ... p. 49

collèges communautaires, les universités, les établissements de formation privés et d'autres fournisseurs de formation.

L'initiative du Sceau d'or figure parmi les premiers produits qui seront offerts par le biais du moteur de téléapprentissage du CSC, lequel permet à ces organisations et à l'industrie de la construction de concevoir, développer, fournir et gérer l'apprentissage électronique, soit sur Internet ou sur CD-ROM.

« *Ce n'est que la pointe de l'iceberg* », précise M. Gritziotis. « *Le CSC a déjà élaboré d'autre matériel didactique diffusé sous forme de téléapprentissage, comme la formation informatisée sur la sécurité pour la construction de pipelines, et ce concept suscite beaucoup d'enthousiasme au sein de l'industrie.* »

M. Terry Brown, directeur général de Greyback Construction Ltd. et membre du Conseil d'administration du CSC, se porte garant de cette initiative : « *La technologie du téléapprentissage constitue une révolution dans le domaine de la formation en construction* », précise-t-il.

« *Cette initiative permettra aux gestionnaires de la construction de profiter des nombreuses occasions qui leur seront offertes pour poursuivre le perfectionnement de leurs compétences et assurer leur apprentissage continu, et ce dans toutes les régions du Canada, grâce à une formation normalisée qui leur sera facilement accessible* », ajoute M. Brown, qui est également président du Comité Sceau d'or de l'ACC.

« *En offrant des cours de qualité par voie électronique, nous pouvons mettre les briques et le mortier à la portée de la main de l'utilisateur, ou plutôt à la portée de son ordinateur portable.* »

Pour en savoir davantage au sujet du Conseil sectoriel de la construction et de ses initiatives de téléapprentissage, et pour obtenir des mises à jour sur l'initiative d'apprentissage en ligne du Sceau d'or, visitez le site du CSC au www.csc-org.ca. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la certification Sceau d'or de l'ACC, visitez le site www.cca.acc.com/goldseal/htm.

Créé en 2001 dans le but de répondre aux besoins en matière de ressources humaines de l'industrie de la construction, le CSC est issu d'un partenariat national entre le patronat, les syndicats et le gouvernement, dont le mandat est de favoriser la création d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Le financement pour ce projet provient du Programme des conseils sectoriels du gouvernement du Canada.

La certification Sceau d'or... p. 59

que les maîtres d'ouvrage ont déclaré leur intérêt à vouloir s'aligner avec les entrepreneurs pour offrir la certification Sceau d'or aux personnes qui démontrent leur engagement envers leur industrie. Ainsi, les entrepreneurs et les maîtres d'ouvrage haussent conjointement le niveau d'expérience et de formation de leurs gestionnaires de projet et, par le biais du Sceau d'or, favorisent la création d'une norme reconnue de compétences pour le processus d'exécution de projet. Comme la certification des gestionnaires de projet (maître d'ouvrage) repose sur des lignes directrices similaires à celles que les entrepreneurs utilisent depuis la création du programme de certification Sceau d'or, tant les maîtres d'ouvrage que les entrepreneurs perçoivent cette nouvelle catégorie de certification comme un moyen de combler l'écart qui existait entre les deux groupes de gestionnaires.

L'ACC, par l'entremise de ses affiliations avec les secteurs privé et public et de son groupe de consultation, a pu assurer la création de cette nouvelle catégorie, laquelle comporte un plan de cours, une définition des rôles et responsabilités du gestionnaire de projet du maître d'ouvrage et des exigences précises en matière d'expérience et de formation. Un des principaux défis que le Comité national Sceau d'or de l'ACC devra relever au début de la mise en œuvre de cette nouvelle catégorie sera de diffuser, à grande échelle, le message aux personnes qui souhaiteraient obtenir un certificat Sceau d'or. Compte tenu de son engagement envers le programme, l'ACC continue, par l'intermédiaire de son comité national Sceau d'or, d'entretenir un dialogue avec divers organismes dans le but de trouver le moyen le plus efficace de faire connaître le programme au plus grand nombre de candidats éventuels qui satisfont aux critères de cette catégorie.

On s'attend à ce que les maîtres d'ouvrage appuient ce programme établi en collaboration avec un groupe de consultation constitué de leurs pairs et l'ACC, et qu'ils encouragent leurs représentants à obtenir leur certification Sceau d'or.

Une championne à l'œuvre... p. 50

examens, encourager les jeunes à s'inscrire au programme Sceau d'or, mettre en valeur l'excellence dans notre région et promouvoir des demandes pour l'exécution de projets associés au Sceau d'or. Elle ajoute que « *le programme peut acquérir une plus grande reconnaissance à l'échelle locale grâce à diverses initiatives, notamment la constitution de regroupements locaux, des séances d'information sur le Sceau d'or, des dîners-causerie avec des candidats éventuels, l'apprentissage électronique et la création la nouvelle catégorie à l'intention des maîtres de l'ouvrage et des acheteurs* ».

Le Comité national Sceau d'or se dit encouragé par l'engagement de Martha à l'endroit du programme et croit qu'elle représente le modèle parfait du « *champion Sceau d'or* ».